

<b>INSTITUTION</b>	Association Suisse des Spécialistes en Langage Non-Verbal
<b>ORGANE</b> Membres	Commission suisse des examens (CommEx) ACA, RJA, CSA, RBR, RTA
<b>EDITION</b>	Janvier 2017
Sessions	Février 2017 (suisse romande) – Octobre 2017 (suisse allemande)

# Directive d'examen

## 2017

Directive concernant l'examen LNV Swiss pour l'obtention du  
**Certificat Suisse en Langage Non-Verbal (CS-LNV)**

### Contenu

1. Objet
2. Taxonomie
3. Domaines spécifiques

### 1. Objet

La présente directive est un complément du règlement de l'examen CS-LNV.

Cette directive indique les domaines qui peuvent être testés dans chaque branche lors de l'examen et s'adresse, en premier lieu, aux :

- **candidats** qui veulent passer l'examen CS-LNV
- **instituts de formation** qui préparent les candidats à l'examen CS-LNV
- **experts** qui définissent les sujets et thèmes de l'examen CS-LNV

Les sujets et les thèmes ont été énumérés de manière aussi complète que possible pour définir l'étendue de la formation. Les tout derniers développements dans le domaine du LNV doivent toutefois aussi être pris en compte.

## 2. Taxonomie

Les niveaux de connaissances requis dans les différents domaines sont indiqués. Voici leur signification :

### Niveau A – Savoir

Le candidat doit être capable d'énumérer, de décrire, de montrer, de reproduire, de citer, de rédiger ou de réciter les matières enseignées.

On demande au candidat des connaissances théoriques.

Les questions d'examen sont formulées comme suit :

- Nommez...
- Décrivez...
- Énoncez les principaux...
- Définissez...

### Niveau B – Comprendre

Le candidat doit pouvoir observer, expliquer, présenter des exemples, définir, classer, compléter ou décrire des items sur des exemples (images).

On lui demande d'avoir des connaissances théoriques appliquées à la pratique

Les questions d'examen sont formulées comme suit :

- Expliquez les corrélations entre...
- Classez la liste en fonction de...
- Définissez l'item observé...
- Donnez un exemple de...

### Niveau C – Appliquer

Le candidat doit savoir appliquer les matières enseignées et les analyser, les apprécier, les soupeser, les évaluer, les comparer, les justifier, les développer ou les élaborer

On teste l'expérience pratique et les capacités du candidat à interpréter des situations spécifiques (vidéos).

Les questions d'examen sont formulées comme suit

- Que voyez-vous...
- Comment interprétez-vous...
- Identifiez tous les items...
- Quelles conclusions tirez-vous de...

## 3. Domaines spécifiques

L'examen comporte trois parties spécifiques :

- 1<sup>ère</sup> partie    Connaissances théoriques du LNV
- 2<sup>ème</sup> partie    Observation et description du LNV
- 3<sup>ème</sup> partie    Interprétation du LNV

### 1ère partie | taxonomie A | Connaissances théoriques du LNV

Le candidat doit être capable d'énumérer des théories sur le langage non-verbal et d'en expliquer les principes directeurs. Il doit également être en mesure de citer des fondements spécifiques liés au langage non-verbal.

Les domaines spécifiques suivants sont abordés dans l'examen :

- historique du langage non-verbal
- les fondements scientifiques (proxémie, principe de réfutabilité, etc.)
- les principes directeurs de la communication orale, para-verbale et non-verbale
- la déontologie de l'analyse du langage non-verbal
- le fonctionnement du cerveau (théorie triunique, les hémisphères, etc.)
- les logiques cérébrales (cognitive, sociaux-affective, etc.)
- les émotions primaires (la colère, la tristesse, la peur, etc.)
- les positions et mouvements du corps (ancrages, axes de tête, etc.)

## 2ème partie | taxonomie B | Observation et description du LNV

Le candidat doit pouvoir observer et décrire les items du langage non-verbal dans son ensemble et définir des postures, mouvements et gestes à partir d'exemples concrets.

Les domaines spécifiques suivants sont abordés dans l'examen :

- les différentes parties du corps (segments)
- les expressions faciales (mouvements sur le visage)
- les gestes portés au visage (démangeaison, caresse, etc.)
- les gestes portés sur les membres supérieurs et inférieurs
- les axes des pieds et les mouvements des mains
- le regard et les cadrans oculaires
- les gestes de fermeture et d'ouverture
- la tension (hypertonique/hypotonique) et la vitesse

## 3ème partie | taxonomie C | Interprétation du LNV

Le candidat doit pouvoir analyser des situations réelles et interpréter les items du langage non-verbal en apportant une appréciation sur des exemples concrets.

Les domaines spécifiques suivants sont abordés dans l'examen :

- appréciation d'un contexte
- observation périphérique d'une scène
- identification d'items
- interprétation générale d'une séquence vidéo

---

Association Suisse des Spécialistes en Langage Non-Verbal (LNV Swiss)

Genève, 06.01.2017

sig. R.Tanner, Président